



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 14797

Numéro SIREN : 439 275 751

Nom ou dénomination : KALOGIANNIS FOURRURES

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2017 sous le numéro de dépôt 107508



20171075082015

DATE DEPOT : 06/11/2017

N° DE DEPOT : 107508

N° GESTION : 2001B14797

N° SIREN : 439275751

DENOMINATION : KALOGIANNIS FOURRURES

ADRESSE : 25 rue d'Hauteville 75010 Paris

MILLESIME : 2015

.

SARL KALOGIANNIS FOURRURES
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL/ 25 RUE D HAUTEVILLE
75 010 PARIS

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

09 NOV. 2017

107508
numéro de dépôt

RCS DE PARIS/ 439 275 751

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille seize et le 10 JUIN à 18 heures

L'associée de la SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE «SARL KALOGIANNIS FOURRURES » SIS 25 Rue D'Hauteville 75 010 PARIS ayant émis 100 PARTS sociales de 80 € chacune, se sont réunies en assemblée générale au siège social, sur convocation DU GERANT.

L'assemblée est présidée par Monsieur KALOGIANNIS Georgios, GERANT
Titulaire de 50 PARTS

La présidente constate la présence de :

Monsieur GOUTZIOMITROS Athanassios	Titulaire de 50 PARTS
Total	100 PARTS

EST présent

Et déclarent, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Puis, le GERANT met à la disposition des membres de l'assemblée les documents suivants concernant la liquidation des comptes DE LA SARL KALOGIANNIS FOURRURES au 31 DECEMBRE 2015.

- Le bilan et compte de résultat des comptes clôturés au 31 DECEMBRE 2016.
- Avance à la présidente.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'associée.

Le gérant déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Rapport de la gérance sur la situation de la société clôturée le 31 DECEMBRE 2015 et approbation de ce rapport.

-Examen et approbation des comptes et du bilan dudit clôturés au 31 DECEMBRE 2015

-Quitus à la gérance

1

K6

il déclare que le texte des résolutions, le compte de résultat, le bilan ainsi que tous les documents voulus par la loi ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, quinze jours au moins avant la tenue de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette résolution.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance, la discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le gérant met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la GERANCE et les explications complémentaires fournies verbalement par la présidente, approuve à l'unanimité sans aucune réserve et décide d'affecter le BENEFICE, s'élevant à 3 136 €

(Trois mille cent trente six Euros).

A clôture de l'exercice de la société en report à nouveau et approuve les comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la présidente au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de son mandat pour la clôture de la SARL KALOGIANNIS FOURRURES au 31 DECEMBRE 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, déclare approuver ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS, IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL QUI A ETE SIGNE PAR L'ASSOCIEE PRESENTE A L'ASSEMBLEE



SARL KALOGIANNIS FOURRURES

AU CAPITAL DE 8 000 EUROS

**SIEGE SOCIAL – 25 RUE D HAUTEVILLE
75 010 PARIS**

RCS DE PARIS / 439 275 751

RAPPORT DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2016

Monsieur,

Nous sommes réunis ce jour en assemblée générale ordinaire annuelle en exécution des prescriptions légales pour vous rendre compte de l'activité de notre société et du résultat de ma gestion durant l'exercice écoulé clos le 31 DECEMBRE 2015 clôture des comptes, et pour soumettre l'approbation du compte de résultat et du bilan dudit exercice, l'affectation des résultats et enfin les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

Le rapport de la GERANCE, le compte de résultat de même que le bilan, ont été mis à la disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Au cours de cet exercice, la société a réalisé un chiffre d'affaire de 178 035 Euros.

Le compte d résultat présente un solde BENEFICIAIRE de 3 136 Euros.

Je vous propose d'affecter ce bénéfice en report à nouveau.

Je vous remercie de votre présence à l'assemblée, et espère que vous approuverez les comptes et la situation qui vous sont soumis.

LA GERANCE



K

N° 11084*15

Formulaire obligatoire
Lettre 323 du Code général des impôts

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2015	et clos le	31/12/2015	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL KALOGIANNIS FOURRURES 25 RUE O HAUTEVILLE 75 010 PARIS	
SIRET 4 3 9 2 7 5 7 5 1 0 0 0 1 4	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE	Activités exercées	REJETEMENT PEINTURE RAVALEMENT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
-------------------	--------------------	--------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	3690	Déficit	0
-------------------	------------------------------	--------------------------	------	---------	---

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV Imposables à 19%
PV à long terme Imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
--

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%
--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 03/05/2016 Lieu: PARIS
Tél:	Qualité et nom du signataire: GERANT KALOGIANNIS G.
	Signature:

La charte du contribuable, des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Désignation de l'entreprise SARL KALOGIANNIS FOURRURESNéant ☐Adresse de l'entreprise 25 RUE D HAUTEVILLE 75 010 PARISNuméro SIRET* 4 3 9 2 7 5 7 5 1 0 0 0 1 4Durée de l'exercice en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le		
				[3,1 1,2 2 0,1,5]		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	0
		Autres*	014	1545	016	0
	Immobilisations corporelles*		028	17255	030	676
	Immobilisations financières* (1)		040	1601	042	1601
	Total I (5)		044	20401	048	18124
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises*	060	7230	062	7230
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	45882	086	45882
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	53112	098	53112
	Total général (I + II)		110	73513	112	18124
PASSIF						Exercice N NET 4
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		8000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		800	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131			
	Report à nouveau		134		37238	
	Résultat de l'exercice		136		3136	
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		49174	
Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		6215	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		6215	
Total général (I + II + III)		180		55389		
RETOUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

Formulaire obligatoire (article 392 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL KALOGIANNIS FOURRURES**Néant ☐**A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

J18

Exercice N clos le

31/12/2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	178035				
	Production vendue	biens	215		211					
		services*	217		218					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée*				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	178035			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	32654				
	Variation de stock (marchandises)*				236	-429				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	5268				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242	109451				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	759	244	1192			
	Rémunérations du personnel*				250	18647				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	6221				
	Dotations aux amortissements*				254	1341				
	Dotations aux provisions				256					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262					
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)						264	174345			
1 — RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	3690			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280					
	Produits exceptionnels			(IV)	290					
	Charges financières			(V)	294					
	Charges exceptionnelles			(VI)	300					
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	554				
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	3136			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col. 2		312	3136	314				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	554					
Divers	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330					
				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					
Déductions	Entreprise nouvelles (cf. notice)	980		Zone franche urbaine (cf. notice et notice A)	987					
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. notice)	981		Jeune entreprise innovante (cf. notice A)	989					
	Crédit d'impôt	982		Investissements outre-mer	994					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	3690	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en amont* (entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : *					360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	3690	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380		n° du centre de gestion agréé :	388		
Montant de la T.V.A. collectée		374	35607	Effectif moyen du personnel*	376	1	dont apprentis	0	handicapés :	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	17223	Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399		0		Effectif affecté à l'activité artisanale	861

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-2001

Formulaire obligatoire (article 302 Section
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL KALOGIANNIS FOURRURES

Néni □'

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		401		400				
	Autres	110	1545	112		111		116	1545			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		421		426				
	Constructions	430		432		431		436				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	3840	442		441		446	3840			
	Installations générales, agencements divers	450	13415	452		451		456	13415			
	Matériel de transport	460		462		461		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		471		476				
Immobilisations financières		480	1601	482		481		486	1601			
TOTAL		490	20401	492		491		496	20401			

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations, dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles			500	1545	502		501		506	1545
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		511		516	
	Constructions		520		522		521		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530	3840	532		531		536	3840
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	11398	542	1341	541		546	12739
	Matériel de transport		550		552		551		556	
	Autres immobilisations corporelles		560		562		561		566	
TOTAL			570	16783	572	1341	571		576	18124

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à IIS, 16 % pour les entreprises à IIR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	(1)	(2)	(3)	(4)	Court terme * (5)	Long terme		
						19 % (6)	15 % ou 16 % (7)	0 % (8)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	581	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (9)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI, jointure un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL KALOGIANNIS FOURRURESNéant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	0
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		0
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	993	
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : SARL KALOGIANNIS FOURRURES		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2015 et clos le : 31/12/2015		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108	178035	
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144	178035	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	32654	
Variation de stocks (marchandises)	122	-429	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	5268	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	93684	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	15767	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Abandons de créances à caractère commercial	149		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152	146944	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	31091
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	021	/ / / / / / / / / / / / / / / /	
Date de cessation	186	/ / / / / / / / / / / / / / / /	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142 et portées en ligne 128.